

COMMUNIQUÉ

Marseille, 26 juin 2021

ÉLECTIONS CMAR PACA

Les artisans appelés à voter du 1er au 14 octobre pour élire leurs représentants à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région PACA



Dans quelques semaines, les 184 907 artisans provençaux seront appelés à désigner leurs futurs représentants au sein de la CMAR PACA. Après plus d'une année de crise sans précédent et au moment où la relance économique du pays est un enjeu vital, ces élections revêtent une importance particulière pour confirmer la place de l'artisanat et faire l'écho des besoins des artisans auprès des instances représentatives du secteur.

Tous les cinq ans, les artisans sont appelés à élire leurs représentants au sein de leur Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Que ce soit en métropole ou en outre-mer, chaque CMA est administrée par des élus eux-mêmes artisans : c'est ce qui fait la force du réseau et son expertise pour représenter les intérêts généraux de l'artisanat au niveau départemental, régional, national et européen. Ces élections sont les deuxièmes depuis la régionalisation finalisée en 2015 pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur, une réforme majeure permettant d'apporter un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des entreprises artisanales.

NOUVEAUTÉ 2021 : LE VOTE EN LIGNE

Tout artisan ou conjoint collaborateur, d'au moins 18 ans, inscrit ou mentionné au Répertoire des métiers au 14 avril 2021 est appelé à voter. Nouveauté cette année : en plus du traditionnel vote par correspondance, les artisans ont la possibilité également de voter en ligne. C'est simple, rapide et confidentiel. Le matériel de vote (listes et professions de foi) sera envoyé à tous les artisans par voie postale quelles que soient les modalités de vote.

UN RENDEZ-VOUS MAJEUR POUR L'ARTISANAT DE LA RÉGION

Mobilisée au quotidien, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les entreprises artisanales sur l'ensemble des enjeux et problématiques du secteur de l'artisanat : relance économique, numérisation des entreprises, transition écologique, promotion du savoir-faire des artisans, etc... La chambre consulaire forme également la prochaine génération d'artisans avec ses 105 formations du CAP au BAC + 5 dans ses 7 campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat, dont 6000 apprentis sortent diplômés chaque année.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel que la mobilisation autour de cette élection soit forte : les artisans sont appelés à choisir ceux qui défendront et représenteront notre économie de proximité pour les 5 années à venir.

Informations et témoignages d'artisans à retrouver sur artisansvotons.fr

#ArtisansVotons

A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr



Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Claire HELFER +33(0)4 91 32 34 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr